



Mardi 23 avril 2024 de 14h30 à 17h00

Thème :

Règlement pour le transport et la manutention des marchandises dangereuses dans les lieux de chargement, de déchargement et de transbordement situés dans les eaux intérieures (dit "RPF")

Ordre du jour :

14h30 – Les faits générateurs

14h45 – Les rapports de la mission des Conseils Généraux et de la mission sénatoriale

15h00 – Questions / réponses

15h20 – L'arrêté du 29 mai 2009 (« TMD ») / Différences entre ports maritimes et "ports" fluviaux / intérieurs

15h45 – Questions / réponses

16h00 – Projet de texte devant le CSPRT / Présentation du RPF (Structure générale + Détails)

16h30 – Questions / réponses

17h00 – Clôture de la réunion

Cet évènement est organisé en format **présentiel et en distanciel**.

L'inscription reste néanmoins obligatoire, la participation sera limitée aux contraintes techniques de nombre de connexions simultanées.

Inscriptions jusqu'au vendredi 19 avril 2024.

**ATTENTION, VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT VOUS INSCRIRE SUR LA PLATE-FORME.
Pour les participants inscrits, un lien de connexion vous sera envoyé ultérieurement**